



---

**Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban  
pour une action renforcée**

Deuxième session, douzième partie  
Paris, 29 novembre-5 décembre 2015  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Rapport de la session**

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial  
de la plateforme de Durban pour une action renforcée  
sur la douzième partie de sa deuxième session,  
tenue à Paris du 29 novembre au 5 décembre 2015**

Rapporteuse : M<sup>me</sup> Yang Liu (Parties non visées à l'annexe I)

Table des matières

(À compléter.)

**I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La douzième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris-Le Bourget (France), du 29 novembre au 5 décembre 2015.

2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Ahmed Djoghlaif (Parties non visées à l'annexe I) et M. Daniel Reifsnyder (Parties visées à l'annexe I), ont ouvert la 23<sup>e</sup> séance plénière de la deuxième session du Groupe de travail spécial, le 29 novembre 2015 et ont souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Ils ont aussi salué M<sup>me</sup> Yang Liu (Parties non visées à l'annexe I) en sa qualité de Rapporteuse du Groupe de travail spécial<sup>1</sup>.

(À compléter.)

---

<sup>1</sup> Les membres du Bureau du Groupe de travail spécial ont été élus conformément aux dispositions figurant au paragraphe 7 du document FCCC/ADP/2012/2 qui ont été approuvées dans la décision 2/CP.18. Le Groupe de travail spécial a élu les membres actuels de son bureau lors de la septième partie de sa deuxième session, comme indiqué dans le document FCCC/ADP/2014/4.



## **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Élection du Bureau**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

(À compléter.)

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

3. Le Groupe de travail spécial avait adopté l'ordre du jour de sa deuxième session à sa 1<sup>re</sup> séance, le 29 avril 2013, sous la cote FCCC/ADP/2013/2.

## **III. Rapports sur les points 2 c) à 4**

(À compléter.)

## **IV. Rapport de la session**

(Point 5 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, le xx décembre 2015, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la douzième partie de sa deuxième session (FCCC/ADP/2015/L.5). À la même séance, sur proposition des Coprésidents, le Groupe de travail spécial a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur la session sous la direction des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

## Annexe

(À compléter.)

---